COMMUNE DE HUNSPACH

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 01 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le premier avril
Le Conseil Municipal de la commune de Hunspach, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la mairie de la Commune de HUNSPACH,
sous la présidence de Mme Sylvie HEIBY, Maire

Présents :
Sylvie HEIBY, Pierre BILLMANN, Anne GUTH, Joël VOGEL, Sabine BILLMANN, , Frédéric NEUHARDT, Estelle BESENWALD, Marc WENGER, Noémie KNITTEL, Laura SCHULER, Linda SOKOL, Thierry ESCH, Romain LAUTERBACH, Joanne BOHEIM, Arnaud STEINMANN

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Pierre BILLMANN
Date de convocation : 27 mars 2026

&&&&&&

1° DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de conférer au maire, pour la durée du présent mandat, l'ensemble des délégations, conformément aux articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales. Les délégations consenties prennent fin dès l'ouverture de la campagne électorale pour le renouvellement du conseil municipal. Il a été précisé que toutes les décisions prises dans le cadre de ces délégations devaient être rendues compte au conseil municipal lors de la séance suivante. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les délégations consenties au maire. Le maire ne prend pas part au vote.

2° DELEGATIONS DES ADJOINTS
À compter du 02 avril 2026 M. Pierre BILLMANN est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Patrimoine et bâtiments communaux
- Services techniques
- Voirie
- Salle des fêtes
-

À compter du 02 avril 2026, Mme Anne GUTH est déléguée, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Communication
- Vie associative, manifestation
- Affaires scolaires et culturelles

À compter du 02 avril 2026, M. Joël VOGEL est délégué, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Tourisme, économie, associations locales
- Voirie, eau et assainissement
- Urbanisme

3° INDEMNITES DE FONCTIONS AUX ADJOINTS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de fixer le montant des indemnités de fonction des adjoints au maire comme suit :
1er adjoint : 11,77 % de l'IB 1027 terminal de la fonction publique
2ème adjoint : 11,77 % de l'IB 1027 terminal de la fonction publique
3ème adjoint : 11,77 % de l'IB 1027 terminal de la fonction publique
Il est précisé que les adjoints concernés ne prennent pas part au vote.

4° DESIGNATION DES MEMBRES DES DIFFERENTES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission Finances
Sylvie Heiby
Pierre BILLMANN
Joël VOGEL
Anne GUTH
Romain LAUTERBACH
Thierry ESCH
Joanne BOHEIM

Commission Décoration/Fleurissement
Sylvie HEIBY
Linda SOKOL
Sabine BILLMANN
Anne GUTH
Laura SCHULER

Commission Voirie Bâtiments Travaux Urbanisme Cimetière
Sylvie HEIBY
Pierre BILLMANN
Anne GUTH
Joël VOGEL
Noémie KNITTEL
Estelle BESENWALD
Arnaud STEINMANN
Joanne BOHEIM
Frédéric NEUHARDT
Thierry ESCH

Commission Tourisme – Economie Associations locales
Joël VOGEL
Anne GUTH
Arnaud STEINMANN
Sabine BILLMANN

Commission Maison « Heimlich »
Sylvie HEIBY
Pierre BILLMANN
Anne GUTH
Joël VOGEL
Noémie KNITTEL
Estelle BESENWALD
Arnaud STEINMANN
Frédéric NEUHARDT
Sabine BILLMANN
Marc WENGER

Commission Fêtes – Manifestations Journée Citoyenne
Anne GUTH
Joël VOGEL
Romain LAUTERBACH
Linda SOKOL
Laura SCHULER
Joanne BOHEIM

Commission salle des fêtes
Pierre BILLMANN
Sylvie Heiby
Marc WENGER
Laura SCHULER
Joanne BOHEIM

Ext :
Gérard WERHER
Caroline DOLLINGER
Alfred FREY
Marc JUNCKER

Commission Hall des sports
Pierre BILLMANN
Sylvie HEIBY
Marc WENGER
Estelle BESENWALD

Commission Bladel – Réseaux sociaux
Anne GUTH
Sylvie HEIBY
Romain LAUTERBACH
Estelle BESENWALD
Linda SOKOL
Laura SCHULER
Joël VOGEL
Pierre BILLMANN

5° DESIGNATION DES DELEGUES REPRESENTANT LA COMMUNE AU SEIN DES SYNDICATS ET ORGANISMES INTERCOMMUNAUX

Considérant qu'il convient de désigner des délégués titulaires et suppléants pour les différents EPCI ; Après en avoir délibéré, le conseil Municipal procède à l'élection des délégués ;

SYCOFOSE - SYndicat des COmmunes FOrestières de Soultz-sous-Forets et Environs
Titulaire : Thierry ESCH
Suppléant : Noémie KNITTEL

SIEARR – Syndicat Intercommunal de l'Eau de la Région de Riedseltz
Titulaire : Joël VOGEL
Suppléant : Pierre BILLMANN

SDEA – Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Eaux usées de Soultz-sous-Forêts
Titulaire : Joël VOGEL
Pierre BILLMANN
Suppléant : Sabine BILLMANN
Linda SOKOL

Syndicat Mixte Région Soultz-Sous-Forêts :
Titulaire : Anne GUTH
Marc WENGER
Suppléant : Linda SOKOL
Laura SCHULER

PNRVN - Parc Naturel Régional des Vosges du Nord
Titulaire : Sabine BILLMANN
Suppléant : Estelle BESENWALD

Référent Défense de l'arrondissement Haguenau Wissembourg
Titulaire : Pierre BILLMANN

Conseil d'Ecole
Titulaire : Anne GUTH
Suppléant : Linda SOKOL
Laura SCHULER

6° AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Le Conseil municipal réuni sous la présidence de Sylvie HEIBY, Maire. Après avoir examiné le Compte Financier Unique, statuant sur l'Affectation du Résultat de fonctionnement de l'exercice, constatant que le Compte Financier Unique fait apparaître :

Excédent de fonctionnement de : 51 205.27 €
Déficit de fonctionnement de : 0.00 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT **A. RESULTAT DE L'EXERCICE** (précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	(+)	51 205.27 €
B. RESULTAT ANTERIEURS REPORTES ligne 002 du compte administratif (recette fonctionnement)	(+)	268 077.16 €
C. RESULTAT A AFFECTER (=A+B hors restes à réaliser) (Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	(+)	**319 282.43 €**
D. SOLDES D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT (-) 155 321,19 € (déficit invest.2024) 001 + 46 929,86 (solde d'exécution d'investissement 2025)	(-)	**108 391.34 €**
E. SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT	(-)	**0,00 €**
BESOIN DE FINANCEMENT F (=D+E)	(-)	**108 391.34 €**
AFFECTATION = C (=G+H) (Excédent de fonctionnement)	(+)	**319 282.43 €**
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G= au minimum, couverture du besoin de financement F	(+)	**108 391.34 €**
2) H Report en fonctionnement R 002 (2) (Excédent de fonctionnement)	(+)	**210 891.08 €**
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0,00 €

7° VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Le Maire, Sylvie HEIBY, présente le budget primitif par chapitre. Elle rappelle que le conseil municipal autorise le maire à signer, mandater et liquider dans la limite des crédits ouverts au chapitre concerné. Le Maire présente successivement les sections de fonctionnement puis d'investissement en dépenses et en recettes. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le budget primitif exercice 2026 arrêté aux montants suivants :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 738 350.00 €uros
Dépenses et recettes d'investissement : 662 246.29 €uros

8° VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire, Sylvie HEIBY, présente le budget annexe – Lotissement Bettelstock par chapitre. Elle rappelle que le conseil municipal autorise le maire à signer, mandater et liquider dans la limite des crédits ouverts au chapitre concerné. Le Maire présente successivement les sections de fonctionnement puis d'investissement en dépenses et en recettes.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité, le budget annexe – Lotissement Bettelstock exercice 2026 arrêté aux montants suivants :

Dépenses de fonctionnement :	**430 322.00 €uros**
Recettes de fonctionnement :	**430 322.00 €uros**
Dépenses d'investissement :	**422 326.00 €uros**
Recettes d'investissement :	**422 326.00 €uros**

9° CREATION D'UN POSTE DE SAISONNIER

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création d'un emploi d'agent d'entretien des espaces verts à temps non complet, en qualité de contractuel. La durée hebdomadaire de service est fixée à 20/35ème du 1er mai au 30 septembre 2026. La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 367 ; indice majoré : 366. Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 2° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité, de mai à septembre.

10° DIVERS

- Commande groupée géraniums
- Journée citoyenne
- Bladel
- Cimetière

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 heures 20

HEIBY Sylvie	Maire	
BILLMANN Pierre	Adjoint au Maire	
GUTH Anne	Adjoint au Maire	
VOGEL Joël	Adjoint au Maire	
BILLMANN Sabine	Conseillère Municipale	
NEUHARDT Frédéric	Conseillère Municipale	
BESENWALD Estelle	Conseillère Municipal	
WENGER Marc	Conseiller Municipal	
KNITTEL Noémie	Conseiller Municipal	
SCHULER Laura	Conseiller Municipal	
SOKOL Linda	Conseillère Municipale	
ESCH Thierry	Conseillère Municipale	
LAUTERBACH Romain	Conseiller Municipal	
BOHEIM Joanne	Conseiller Municipal	
STEINMANN Arnaud	Conseiller Municipal	